

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 46 (1984)
Heft: 5

Rubrik: Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

comme tracteur-faucheur et en sont satisfaites. Le dispositif de coupe commandé hydrauliquement est aussi combinable avec un dispositif hydraulique de ramassage de l'herbe.

Pourquoi avez-vous complété votre gamme par le tracteur-faucheur?

Nous fabriquons depuis plusieurs années le tracteur-faucheur polyvalent Wiesel si avantageusement connu; nous sommes donc convaincus que l'agriculture et, en particulier celle de montagne, est bien service par ce véhicule. De ce fait, la mécanisation (l'allègement du travail) devient faisable dans les régions relativement élevées.

Entretiens: U. Helbling
ASETA

(Trad. Mo.)

«TECHNIQUE AGRICOLE»

Administration: Secrétariat central de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture - case postale, 5223 Rünen AG. Adresse postale de la Rédaction «Technique Agricole»: case 210, 5200 Brugg AG.

Régie des annonces: Annonces Hofmann SA, Case 229, 8021 Zurich, Tél. 01 - 207 73 91. Prix de l'abonnement frs. 28.- par an.

Gratuit pour les membres de l'ASETA.

Parait 15 fois par an.

Droits de reproduction réservés.

Imprimerie et expédition:

Schill & Cie SA, 6002 Lucerne.

Annonces Hofmann SA, Case 229,
8021 Zurich, Tél. 01 - 207 73 91

Le numéro 6/84 paraît
le 12 avril 1984

Dernier jour pour les ordres d'insertion:
27 mars 1984

Annonces Hofmann SA, Case 229,
8021 Zurich, Tél. 01 - 207 73 91



Vaud

Assemblée générale

Elle s'est tenue le 10 février 1984 au Rond-Point de Beaulieu, à Lausanne. Dans son introduction, M. Maurice Tardy, président, a souligné l'évolution technique extraordinaire que connaît, dans les domaines les plus divers, une partie de l'humanité. Certains se plaignent des répercussions négatives de cette technique, mais peu nombreux sont ceux qui consentent à renoncer aux avantages qu'elle procure. Il conclut en disant: «Ma conviction la plus profonde concerne la nécessité de préserver l'avenir par la revalorisation du passé.»

La partie administrative

Elle s'est déroulée sans histoire. Le rapport du comité, lu par M. Roulin, fait état d'une légère diminution du nombre des membres qui était, au 30 juin 1983, de 2991. La situation financière est saine, faisant un léger bénéfice.

Le rapport fait état, une nouvelle fois, du service de consultations juridiques mis à disposition des membres par l'Association ainsi que du dépôt de Grange-Verney où il est possible de commander divers matériel de signalisation pour véhicules agricoles.

L'Association vaudoise a, depuis longtemps, voué une attention particulière à la prévention des accidents sur la voie publique ou dans les champs. A plusieurs reprises elle a mis sur pied des journées d'information ou de promotion, comme celles des systèmes de sécurité contre le renversement des tracteurs, ou celle qui a mis en évidence les divers équipements de freinage des remorques lors d'une démonstration sur le terrain. Aujourd'hui, l'association a concentré son activité dans le domaine de la conduite des véhicules, ainsi que dans celui de l'équipement et de la signalisation.

Dans ce secteur, en plus des cours pour les jeunes conducteurs de

tracteurs de 14 à 18 ans, organisés le printemps et l'automne depuis plus de 20 ans, elle a mis sur pied, en avril 1983, une session de formation avec examen à l'intention des conducteurs d'expression portugaise désirant être en possession du permis G. C'est ainsi que plus de 25 candidats ont obtenu leur permis de conducteur de tracteur. L'opération sera renouvelée en 1984.

Dans le domaine particulier de la circulation, grâce au concours dévoué et efficace de la brigade de la prévention routière de la gendarmerie vaudoise, en particulier du Sgt Gauthier, une information d'intérêt primordial est apportée aux agriculteurs lors d'assemblées agricoles ou de séances de groupes de vulgarisation, ainsi d'ailleurs que dans nos colonnes tout récemment.

Parmi les activités de 1984, il est utile de rappeler encore les divers gymkhanas qui se dérouleront en cours d'année, soit le 8 juillet le concours cantonal et le 26 août les épreuves nationales à Colombier NE. Des communiqués paraîtront en temps voulu.

Une discussion

La motorisation, comme la mécanisation de l'agriculture, a connu, depuis les années 50, un développement incessant. Du tracteur d'un poids moyen de 1,8 tonnes, on a passé à celui de 3 tonnes; puis de 20 km/h, la vitesse maximale autorisée atteindra bientôt 30 km/h. Et que dire des remorques, des récolteuses de natures diverses et des accessoires qui présentent des volumes et des poids en constante augmentation. Bien que les travaux de récolte soient concentrés sur des périodes relativement précises, mi-juillet à début septembre pour les moissonnages-battages (automne pour la récolte des pommes de terre, des betteraves et du maïs), il n'en rest pas moins que l'encombrement des routes, par ces engins, doit être harmonisé avec le trafic habituel qui se déroule sur nos routes.

Jean Bonjour